

Lieu : Abbaye de Port-Royal, Magny-les-Hameaux.

Présents ou représentés :

Associations :

Agir Contre les Nuisances Aériennes à Bonnelles, **C. CARSAC**
Association de Défense de la Vallée de la Mérantaise et Châteaufort, **C. LATRACE**
Association de Défense des Hameaux du Mesnil Saint-Denis, **J. LEPOULTIER**
Association de la Vallée du Rhodon et de ses Environs, **E. AYNAUD**
Association de Protection de l'Environnement et du site de CHEVREUSE, **M. GAISNE**
Association de Sauvegarde de Cernay-la-Ville et ses environs, **L. DUCASTEL**
Association Les Hauts de Bullion, pouvoir à **C. GISSELBRECHT**
Association pour la Protection du Patrimoine et de l'Environnement à Jouars-Pontchartrain, **C. GAUTIER**
Comité de Sauvegarde de la Haute Vallée de CHEVREUSE, pouvoir à **L. DUCASTEL**
Ensemble pour un autre cœur de ville à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, **D. DELAIRE**
Essonne Nature Environnement, **pouvoir à C. CARSAC**
Fédération des Associations de Protection de l'Environnement de la Haute Vallée de l'Orge, **R. DEPARDIEU**
La Midorge, **B. GODIN**
La Saint-Lambert, **C. CHAPUIS**
Saint-Rémy Environnement, **V. GUILMARD**
Sonchamp Environnement, **pouvoir à C. GIOBELLINA**
Viva'Magny, **D. COURTECUISSÉ**
Vivre à Forges, **C. GIOBELLINA**
Vivre les Hauts de Saint-Rémy, **M. MICHEL**

Adhérents individuels :

L. BUGÉAT, M-L. CARIOU, F. DE BELLEVILLE, L. DUCASTEL, D. DUCOUT, J.M. FERCHAL (pouvoir à C. CHAPUIS), C. GAUTIER, M. GAUTIER, P. GORET (pouvoir à C. TRECA de KERDAY), V. GUILMARD, A. LELIEVRE, JF. MARMEY, S. MARTINEAU, F. QUEDEVILLE, C. TRECA DE KERDAY, MH. WITTERSHEIM (pouvoir à C. GIOBELLINA).

Soit 19 associations ou fédérations et un adhérent individuel habilités à voter (représentants en caractères gras).

1 - Rapport d'activité de l'Union.

La Présidente développe le rapport d'activité (voir en annexe).

Ce rapport est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

2 - Rapport du Trésorier.

Laurent BUGEAT présente le bilan financier 2017. Il détaille tous les postes importants. On notera qu'exceptionnellement, l'Union a décidé de ne pas déposer de demande de subvention auprès du PNR pour l'année 2018.

Le rapport est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

3 - Orientations et perspectives 2018.

Catherine GIOBELLINA annonce les actions et orientations de 2018 et ouvre le débat (voir en annexe).

4 - Budget Prévisionnel.

Catherine GIOBELLINA présente le budget prévisionnel qui en découle (voir détail en annexe).

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

L'assemblée générale est suivie d'une discussion autour d'un apéritif convivial.

Rédigé par le secrétaire général

Luc DUCASTEL



Approuvé par la présidente

Catherine GIOBELLINA





ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 9 juin 2018

Rapport d'activité

Du 13 mai 2017 au 9 juin 2018

Fonctionnement de l'Union

Les réunions du Conseil d'Administration se tiennent généralement le troisième mardi du mois. Toutefois, pour éviter de multiplier les déplacements, le Conseil d'Administration a souhaité mettre en place un système de validation des décisions par le biais de votes dématérialisés. Désormais, en cas d'urgence ou par commodité, le Conseil d'Administration (ou le bureau) est appelé à se prononcer par voie télématique et le nombre de réunions a été considérablement réduit pour répondre à la fois à la demande de ses membres et à nos obligations statutaires. Durant la durée de l'exercice il s'est réuni 4 fois : le 20 juin 2017, le 17 octobre 2017, le 23 janvier 2018 et le 17 avril 2018.

Temps forts

Mai 2017 au domaine de Coubertin : réunion publique « *Crues et inondations : les comprendre pour mieux les prévenir* ». Retour d'expériences sur les inondations de mai-juin 2016 sur le bassin de l'Yvette. Avec la participation du SIAHVY et du PNR.

Juin 2017 : sortie découverte des paysages de Port-Royal des Champs. Visite commentée du chantier de réouverture du fond vallée par Eric Aynaud, président de l'association des Amis de la Vallée du Rhodon et retour sur l'histoire des lieux par Catherine Marchal, médiéviste, spécialiste de Port-Royal et membre de l'association « *les Amis du Dehors* ».

Novembre 2017 à CentraleSupélec : « *Les assises de la mobilité du plateau de Saclay* ». Colloque dédié aux circulations, transports, déplacements sur le Plateau de Saclay et les vallées voisines. En présence des trois députés des circonscriptions concernées par la ligne 18 du Grand Paris Express et de représentants d'Ile-de-France Mobilités (ex STIF) et de la Société du Grand Paris.

Janvier 2018 à l'Espace Jean-Racine : réunion d'information sur le projet de création de 5 voies de garages supplémentaires en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse organisée par le Collectif Pôle Gare Saint-Rémy.

Février 2018 à Saclay : conférence de presse maires-associations pour présenter les alternatives à la ligne 18. Avec les maires des communes de Villiers-le-Bâcle, Magny-les Hameaux, Châteaufort et Saclay et les huit associations qui ont déposé des recours en Conseil d'État contre la déclaration d'utilité publique de la ligne 18.

Rencontres avec les administrations et les décideurs

- Le Préfet des Yvelines
- La Directrice des services de l'environnement du département des Yvelines
- La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe)
- Le Directeur de la DRIEE Ile-de-France
- La vice-présidente du Conseil départemental de l'Essonne (avec ENE)
- Le directeur de l'Unité départementale de la DRIEE 78
- Le directeur de l'Union nationale des exploitants du déchet (Uned) Albert Zamuner
- Le nouveau directeur de l'ONF IDF Eric Goulouzelle
- Les députés Jean-Noël Barrot, Amélie de Montchalin et Cédric Villani (ligne 18 du GPE et projet RATP à Saint-Rémy)
- La députée des Yvelines Aurore Bergé avec l'APPEJP (loi SRU, loi ELAN)
- Le sénateur de l'Essonne Jean-Raymond Hugonet (carrière de Bajolet)

Représentation de l'Union

I/ Au niveau régional

- Commission Locale de l'Eau (CLE) Orge/Yvette
- Commission Consultative de l'Environnement (CCE) de l'aéroport de Toussus-le-Noble
- Comité de gestion patrimoniale de la forêt de Rambouillet
- Etablissement Public d'Aménagement Paris-Saclay (EPAPS)
- Etude de pôle en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

II/ Au niveau du PNR

- Comité de rédaction de l'Echo du Parc
- Commissions thématiques du Parc
- Monnaie locale complémentaire et citoyenne (MLCC)
- Participation au bureau et comité syndical du Parc

III /Dans les associations et les collectifs thématiques

- France Nature Environnement Ile-de-France
- France Nature Environnement Yvelines
- Essonne Nature Environnement (ENE)
- Collectif OIN Saclay (COLOS)
- Collectif Pôle Gare Saint Rémy
- Alliance Associative pour la suppression des nuisances aériennes et la reconversion de l'aéroport de Toussus-le-Noble
- Association pour une monnaie locale complémentaire et citoyenne en vallée de Chevreuse

Activités de l'Union regroupées par thématiques

I/ Eau

- CLE Orge/Yvette : participation à la commission « avis », au comité de pilotage « Zones Humides » et à l'élaboration du PAPI
- Avis sur le zonage d'assainissement de Saint-Lambert-des-Bois
- Dépôt d'un référé expertise pour déterminer l'origine de la pollution chronique du Rhodon (avec le PNR, l'AAVRE et Milon-la-Chapelle)
- Suivi de la pollution de la mare du Rodon avec l'ADAHM

II/ Transports et mobilités

- Participation à la Commission consultative des services publics locaux pour la maison du tourisme et de l'éco-mobilité de Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- Participation à l'organisation des assises de la mobilité du plateau de Saclay
- Recours en annulation contre le décret déclarant d'utilité publique la ligne 18 du GPE avec les associations du plateau de Saclay, ENE et FNE IdF
- Recours contre la phase 1 du projet RATP en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et participation à l'enquête publique environnementale sur la phase 2

III/ Urbanisme et aménagement

- Participation aux réunions de concertation de l'EPAPS (3 communes du Parc sont incluses dans l'OIN Paris-Saclay)
- Participation à l'élaboration ou à la révision des PLU(s) de Forges-les-Bains, Gambais, Jouars-Pontchartrain et Saint-Lambert-des-Bois
- Veille active contre le projet de centre commercial LECLERC à Châteaufort. Pour rappel, la première autorisation avait été annulée par la Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAC) en janvier 2017. En juin, le pétitionnaire dépose une nouvelle demande d'autorisation. Finalement, la CDAC qui devait se réunir le 7 septembre a été annulée et le permis de construire a été retiré
- Décembre 2017, le maire de Châteaufort accorde un permis de construire au même promoteur pour la réalisation d'une résidence hôtelière. Si ce projet se réalise, il est à craindre que le promoteur dépose à nouveau une demande d'autorisation pour un hypermarché sur la parcelle contigüe, la précédente demande ayant été refusée notamment parce que le terrain n'était dans la continuité du bâti existant
- Avril 2018, l'Union et l'ADVMC déposent un recours en annulation contre le permis de construire de la résidence hôtelière après avoir tenté, sans succès, de convaincre le maire de retirer son permis
- Avis défavorable sur la demande d'autorisation d'une installation de stockage de déchets inertes sur l'ancienne carrière de Bajolet à Forges-les-Bains. Le projet a fait l'objet d'une simple consultation du public, sans étude d'impact. Le Parc et la commission locale de l'eau ont également émis un avis défavorable en raison des enjeux prégnants liés à la gestion de l'eau au niveau du talus SNCF et de la perte de zones humides
- Avis défavorable sur la modification simplifiée du PLU de Forges-les-Bains dont l'unique objet était de permettre cette installation. Finalement, la commune a dû renoncer à poursuivre sa procédure après avoir reçu un avertissement de l'autorité environnementale régionale (MRAe) : « L'installation est susceptible d'incidences notables sur l'environnement et la santé et peut

présenter des dangers, notamment au niveau de la sécurité du talus ferroviaire ». La commune va devoir réaliser une étude d'impact et la soumettre à nouveau à cette autorité

- Affaire Michelet : déboisement illégal et construction sans autorisation d'urbanisme sur une parcelle située en site inscrit à Magny-les-Hameaux. La contrevenante a été condamnée à remettre en état les lieux et à verser 1 300 € à chaque plaignant. Confirmation du jugement de la cour d'appel après l'abandon du pourvoi en cassation. Recouvrement des pénalités en cours

IV/ Nuisances aériennes

Pour rappel, le Sud du Parc est concerné par les atterrissages d'Orly à basse altitude et le Nord par les activités de l'aérodrome de Toussus-le Noble.

- Participation aux travaux de la convergence associative pour la réduction des nuisances aériennes en Ile-de-France. Rédaction d'un cahier d'acteurs dans le cadre des Assises Nationales du transport aérien (C. Carsac)
- Participation de l'Alliance associative au Challenge AéroSaclay qui s'adresse aux étudiants de l'Université Paris-Saclay, de Mines-ParisTech et de l'ESTACA. Attribution d'un Prix spécial des riverains à l'équipe du projet « *des hélices et des ailes* » dont les résultats montrent qu'une hélice multipale permet de réduire sensiblement le niveau sonore émis par un avion qui en est équipé (C. Mauduit et J. de Givry)
- Signature d'un accord Alliance Associative avec l'Union des Aéroclubs de Toussus-le-Noble (UAT). L'accord comporte des mesures applicables à court terme : réduction des puissances moteur, meilleur respect des trajectoires. Des propositions de modifications de la réglementation actuelle : nouvelles restrictions sur les tours de piste pour les avions les plus bruyants en contrepartie de nouvelles autorisations pour ceux qui sont les moins bruyants. Et des modifications des trajectoires d'approche, de départ et de tour de piste. Une expérimentation doit être mise en place, l'objectif étant l'élimination de la quasi-totalité des avions bruyants le samedi et le dimanche

Orientations et perspectives 2018 -2019

- Continuer à suivre les PLU(s) et les dossiers importants (pollution du Rhodon, projet RATP à Saint-Rémy, carrière de Bajolet, ligne 18 ...)
- Soutenir les associations dans leurs actions y compris juridiques
- Mettre en place une veille en vue des prochaines élections municipales et communautaires
- Contribuer à la mise en place de la monnaie locale complémentaire et citoyenne
- ...

UNION DES AMIS DU PARC NATUREL REGIONAL
de la Haute Vallée de Chevreuse
COMPTE DE RESULTATS 2017

Dépenses			Recettes		
	2017	2016		2017	2016
Adhésions			Adhésions		
- fédérales et soutien	440,00 €	480,00 €	- Associations	1 040,00 €	1 280,00 €
			- Individuelles	310,00 €	340,00 €
Opérations/Participations			Dons		
- Ligne 18	1 700,00 €		- Associations	30,00 €	1 007,59 €
- Gare St Rémy	2 000,00 €		- Individuels	85,00 €	169,00 €
- Participation action AAVRE	600,00 €				
- Visite Plateau Saclay	418,00 €		Adhésions groupées FNE Liaison	- €	20,00 €
- Autres Participations	55,00 €	1 802,60 €			
Représentation			Subventions		
- Frais A.G.	846,00 €	132,31 €	- Pnr Haute Vallée de Chevreuse	3 450,00 €	3 450,00 €
- Frais autres évènements	296,48 €	205,35 €	- Vieille Eglise		80,00 €
Service extérieur			Provision pour opérations	3 600,00 €	- €
- Communication	470,40 €				
Secrétariat			Produit Financier		
- Equipement informatique	1 234,97 €		- Compte sur Livret	153,92 €	119,42 €
- Photocopie	21,10 €	69,70 €			
- Fourniture bureau	51,60 €	81,04 €			
- Affranchissement	94,50 €	33,44 €			
- Site internet	59,83 €	139,92 €			
- Abonnement	65,00 €	61,00 €			
Provision pour opérations	- €	500,00 €			
Assurances					
- Assurance Responsabilité	157,00 €	152,00 €			
Résultat de l'exercice	159,04 €	2 808,65 €			
Total Dépenses	8 668,92 €	6 466,01 €	Total Recettes	8 668,92 €	6 466,01 €
Valorisation du travail des bénévoles*	15 939,00 €		Valorisation du travail des bénévoles*	15 939,00 €	

*15939 euros (770 heures x 20,71 Taux horaire cadre)

**UNION DES AMIS DU PARC NATUREL REGIONAL
de la Haute Vallée de Chevreuse**

BILAN 2017

	Actif		Passif		
	2017	2016		2017	2016
ACTIF IMMOBILISE			FONDS PROPRES		
- Terres Fertiles Plateau de Saclay	1 000,00 €	1 000,00 €	- Report à nouveau	19 791,76 €	27 113,22 €
- SCA 'Les 4 étoiles'	1 800,00 €	1 800,00 €	- Provision pour opération	3 600,00 €	500,00 €
ACTIF CIRCULANT					
- Clients divers	60,00 €	3 450,00 €	DETTES		
- Livret Crédit Agricole	20 323,45 €	23 769,53 €	- Fournisseur	34,99 €	
- Caisse	402,34 €	402,34 €			
Résultat de l'exercice				159,04 €	2 808,65 €
Total Actif	23 585,79 €	30 421,87 €	Total Passif	23 585,79 €	30 421,87 €

**UNION DES AMIS DU PARC NATUREL REGIONAL
de la Haute Vallée de Chevreuse**

BUDGET PREVISIONNEL 2018

Dépenses		Recettes	
Adhésions (fédérales)	450,00 €	Adhésions	
		- associations	1 000,00 €
Opérations		- individuelles	300,00 €
- Soutien et participation	2 000,00 €	Dons	1 500,00 €
- Actions juridiques	1 000,00 €		
Secrétariat		Subventions	
- affranchissement	50,00 €	- PNR	- €
- fournitures	60,00 €	- Vieille Eglise	80,00 €
- Impression support communication	50,00 €		
- Hébergement site internet	40,00 €	Provision pour opérations	
- Abonnement, presse	70,00 €	- Livret	1 000,00 €
Frais AGO	130,00 €		
Assurances	160,00 €	Produit financier	
		- Compte sur Livret	130,00 €
Total Dépenses	<u>4 010,00 €</u>	Total Recettes	<u>4 010,00 €</u>